

PROCES-VERBAL

DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 AVRIL 2026

Présents : MM BONNETERRE Alexandra, BROUDISCOU Christelle, CHEVALIER Anick, MEILLAT Marie-Odile, METOUX Marine, VALLADE Marie-Ange, CHEVALIER David, COURTILOUX-DELAGÉ Mathieu, DA CUNHA Anthony, GÉMEAU Stéphane, LAFONT Thierry, M. PETUREAU Jean-Paul, VAN DER HEIDE Sandy,

Excusés : Mme FETIS Sandrine, M. VARDELLE Jean-Christophe.

Secrétaire de séance : Mme METOUX Marine

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal 21 mars 2026,

1 - Délibérations

Désignation des délégués auprès des différentes instances et commissions :

1. Aides sociales – colis des aînés : Anick Chevalier, Sandrine Fetis, Christelle Broudiscou, Marie Odile Meillat, Marie-Ange Vallade
2. Appel d'offres : David Chevalier, Mathieu Courtioux-Delage, Lafont Thierry, Stéphane Gémeau, Anick Chevalier, Van Der Heide Sandy
3. Associations :

Comité des Fêtes	Anthony Da Cunha	Anciens Combattants	Jean Paul Pétureau
Automnales	Sandrine Fétis	L'Autopompe	Jean Christophe Vardelle
3ème Age	Anick Chevalier	Bibliothèque	Alexandra Bonneterre
FCSMM	Stéphane Gémeau	Le Jardin du Curé	Thierry Lafont
Chasse	Sandy Van Der Heide	Coup de Pouce	Christelle Broudiscou
Pêche	Jean Paul Pétureau	APE	Mathieu Courtioux-Delage
Créations Plurielles	David Chevalier		

4. CCCL : Titulaire : David Chevalier, Suppléant : Stéphane Gémeau
5. Centre Social et Culturel : Titulaire : Anick Chevalier, Suppléant : Alexandra Bonneterre
6. Charente Eaux : Titulaire : Stéphane Gémeau, Suppléant : Jean-Christophe Vardelle
7. Cimetière : Anick Chevalier
8. Communication – manifestations et cérémonies : David Chevalier, Sandrine Fetis, Alexandra Bonneterre, Stéphane Gémeau, Anthony Da Cunha, Anick Chevalier, Marine Métoux, Mathieu Courtioux Delage, Christelle Broudiscou
9. Finances : David Chevalier, Jean-Christophe Vardelle, Stéphane Gémeau, Sandrine Fetis, Anick Chevalier, Marine Métoux, Mathieu Courtioux-Delage, Marie-Ange Vallade
10. Personnel communal : David Chevalier, Alexandra Bonneterre, Stéphane Gémeau, Christelle Broudiscou, Anick Chevalier, Mathieu Courtioux-Delage
11. Sivos : titulaires : David Chevalier, Stéphane Gémeau, Mathieu Courtioux-Delage, Bonneterre Alexandra suppléants : Christelle Broudiscou, Thierry Lafont
12. Commission de travaux : David Chevalier, Jean Christophe Vardelle, Sandy Van Der Heide, Anthony Da Cunha, Jean Paul Pétureau
13. Sdeg 16 : titulaire David Chevalier, suppléant Mathieu Courtioux-Delage
14. Siaep : titulaire Mathieu Courtioux-Delage, suppléant David Chevalier
15. Sigiv : titulaire David Chevalier, suppléant Mathieu Courtioux-Delage
16. Fourrière départementale : titulaire Mathieu Courtioux-Delage, suppléant Anthony Da Cunha
17. Atd 16 : titulaire Mathieu Courtioux-Delage, suppléant Anick Chevalier
18. Pcs, défense et déontologie : David Chevalier

Demandes de participations financières de deux jeunes de la commune : une subvention de 100 € est accordée à chacun

Future enquête publique pour la cession de chemins ruraux à Gamory et Chez Pinot : demande d'achat de parties de chemins ruraux ne desservant que les parcelles des demandeurs, le conseil approuve et demande l'ouverture de l'enquête publique.

Délibération après consultation des électeurs pour cessions de biens de sections à Sellas : Différents propriétaires souhaitent acquérir des portions d'un ancien chemin rural désaffecté, desservant uniquement leur propriété et sans issue. L'enquête publique réalisée du 26 juin au 10 juillet 1998 avait été approuvée par délibération du 29 septembre 1998 et

que les cessions n'étaient pas encore effectives. M. et Mme Richard ROUX propriétaires du bâtiment A 851 sont en train d'acheter la maison cadastrée A 638. Il sollicite donc la possibilité de faire l'acquisition de la parcelle A 860 issue de l'ancien chemin rural, qui se situe entre les deux bâtiments et souhaiterait également acquérir la parcelle A 858, issue du bien de section, afin d'y réaliser le dispositif d'assainissement de la maison d'habitation. Une fois propriétaire, il souhaiterait pouvoir clôturer l'ensemble afin de proposer cette maison à la location et y accueillir une nouvelle famille. Afin de pouvoir procéder à la vente de la partie du bien de section, chaque propriétaire de la section, habitant dans le village et inscrit sur les listes électorales de la commune, peut donner son avis sur ce projet de vente. - Lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 26 juin au 10 juillet 1998, et par délibération en date du 29 septembre 1998, le conseil municipal a approuvé et décidé la cession à Melle PÉTUREAU Katia d'un tronçon de chemin rural situé à l'intérieur de sa propriété. Madame Katia PETUREAU est domiciliée et également exploitante agricole au village de Sellas. Elle maintient son souhait d'acquérir la parcelle A 861 issue de l'ancien chemin rural ainsi que la parcelle A 859 issue du bien de village. Par délibération en date du 26 février 2026, le conseil municipal a décidé de lancer une consultation des électeurs. Afin de pouvoir procéder à la vente de la partie du bien de section, chaque propriétaire de la section, habitant dans le village et inscrit sur les listes électorales de la commune, a été consulté et au bout des 15 jours réglementaires a remis son avis sous plis cachetés. L'ouverture des plis s'est déroulée le mardi 31 mars, tous les avis sont favorables, le Conseil approuve les cessions demandées.

Protection sociale complémentaire : Le centre de gestion peut pour le compte des collectivités qui le demandent, conclure avec un organisme d'assurance une convention de participation. Le CDG prend à sa charge les frais inhérents à la mise en concurrence des candidats, il convient pour cela de lui donner mandat. Ce mandat n'engage pas la collectivité mais si elle n'était pas réalisée la commune ne pourrait pas adhérer en cours de procédure. La commune se réserve le choix, au regard de la consultation publique, d'adhérer ou non à cette convention. Le conseil décide de mandater le CDG pour lancer la consultation pour le Risque PREVOYANCE.

2 - Décisions diverses

- Gestion de la voirie communale avec la communauté de communes
- Emplois d'été : tous les jeunes, âgés de 16 ans révolus à la période estivale et habitant la commune peuvent candidater avant le 20 juin 2026

3 – Informations diverses

- **Point sur les dossiers en cours** :
- **Village Séniors** : M. le Maire a rendez-vous avec Mme Gingsat et Mme Deplace service de l'autonomie du Département charente, partenaire financier incontournable dans le cadre des aides à la dépendance des personnes âgées, le Jeudi 16 Avril 10h.
- **Vidange des lagunes** : signature d'une convention avec la chambre d'agriculture pour la réalisation de l'étude préalable et au bilan agronomique de l'épandage des boues de la station du Goire prévu en septembre 2026 (réalisé par l'entreprise VEOLIA),
- **Manifestations à venir** :
- Dimanche 26 avril 2026 à 15h pour la visite des dévotions au village de Lésignac rendez-vous devant le travail du maréchal ferrant.

4 - Prochaines réunions

Saint-Maurice en fête : Lundi 20 avril 20h30 salle des associations

Conseils municipaux :
Jeudi 16 avril 2026 20 h 30
Jeudi 25 juin 2026 20 h 30
Jeudi 23 juillet 2026 20 h 30
Jeudi 24 septembre 2026 20 h 30

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 00 mn.